



**Saison 2019-2020 PV de la Réunion
du COMITE DIRECTEUR
du mercredi 18 novembre 2020 en visio-conférence**

Présents : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, J. DENEUX, R. FOURNIER, F. HAZEBROUCK, B HAZEBROUCQ, R HOCQUET, M. KWAZEBART, C. LELEU, J.P. PIHET, M. ROBILLART, P. ROBILLART, P. ROMERO, G TURPIN.

Excusés : B. DANNELE, G DURANEL, S LABELLE, A VERRON

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour cette réunion en Visio conférence. Il a souhaité transformer la réunion de bureau initialement prévue en comité afin d'échanger avec un maximum de personnes sur le sujet des championnats interrompus et plus particulièrement sur les perspectives de reprise.

Approbation du PV de la réunion du comité du 28 octobre 2020

Catherine LELEU propose l'approbation du PV du Comité du 28/10/2020

Celui-ci est approuvé à l'unanimité

Elle propose également la validation des compositions de la commission électorales et de la commission de contrôle des finances qui n'avaient pu être validées lors du dernier comité.

Ces commissions sont validées à l'unanimité

Trésorerie – Annie CARINCOTTE – (Bilan AG : J.DENEUX)

Annie fait un premier point sur le budget de l'AG Fédérale qui s'est déroulée en octobre. A ce jour il manque encore quelques factures et aussi quelques paiements de certains comités. Ce budget n'est donc pas encore définitif. Un déficit d'environ 10 000 à 15 000 € est attendu.

Jean-Paul PIHET demande si la Fédé a été questionnée sur sa participation à cet éventuel déficit. Annie précise que la demande d'aide ne pourra intervenir que sur présentation des comptes définitifs, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Jacques DENEUX explique que l'une des raisons de ce déficit est due au fait que la Fédération a souhaité que ses élus soient logés à l'Holiday Inn, plus proche du Palais des congrès mais dont les prix plus importants ont occasionné un surcoût pour lequel JP HUNCLER avait donné son accord pour absorber la différence. Une deuxième raison réside dans le fait que certains comités furent absents ce qui a provoqué une baisse des participations et un manque de perception final ! Enfin le partenariat prévu à l'origine pour une somme de 6 à 10.000 € ne put être mis en place avec la suppression du forum et des présentations marchandes du vendredi mais pas le maintien des animations comme de l'orchestre.

Jean-Paul PIHET rappelle qu'à l'origine, quand le comité a accepté cette organisation, il n'a pas été établi de déficit potentiel ?

Jacques précise que ce n'est pas tout à fait exact puisqu'une organisation de cette envergure fait l'objet d'un budget prévisionnel en équilibre mais les incertitudes liées à l'organisation ne peuvent être ignorées ! le budget du Comité départemental avait d'ailleurs anticipé un éventuel déficit en provisionnant une somme, lors du budget 2018-2019, afin que les clubs ne subissent pas de répercussion si un déficit important subvenait.

Le surplus de dépenses supplémentaires lié à l'utilisation de l'hôtel HOLLYDAY comblé, la participation du département devrait se limiter à une somme inférieure à 10.000€ ce qui, pour une telle organisation, reste un challenge acceptable ! **Personne ne pouvait imaginer les problèmes vécus à cause du COVID et les manques de l'impact sur nos clubs de la communication et de la promotion qui avaient été programmées et espérées.**

Annie propose de refaire un point plus précis lors du prochain comité. La commission de contrôle des finances pourra ensuite intervenir.

Pour la Commission Sportive Jeunes, Didier BOS propose

Concernant la reprise des championnats, Didier fait 2 propositions sachant que cela est très compliqué.

Si l'utilisation des salles de sport est autorisée avant le 1^{er} janvier 2021 :

La reprogrammation des rencontres reportées doit être une priorité.

Si pas d'autre suspension, le championnat se termine comme prévu avec des possibilités d'aménagement, dans les formules de championnat et des règlements sportifs.

Le déconfinement n'est pas prononcé avant le 1^{er} janvier 2021

Reprise des championnats le week-end du 9 et 10 janvier 2021

Ou Reprise le week-end du 30 et 31 janvier 2021

Didier propose deux grilles des dates avec une reprise des championnats à l'une des deux dates ou sont reprises les rencontres non jouées depuis le 31/10/2020. Il espère vraiment une reprise le 09/01/2021 ce qui simplifierai les choses.

Jacques DENEUX explique que selon Bernard DANNEL qui était en réunion avec le CNOS, les jeunes auraient la possibilité de jouer à partir de décembre, les adultes à partir du 15/01/2021. A la LIGUE il a proposé de lisser le calendrier à compter du 2/3 janvier en utilisant les vacances.

JP PIHET trouverait intéressant que le C62 se cale sur la Ligue. L'ETR a évoqué des dates pressenties pour la suite des rassemblements pendant les vacances.

Jacques DENEUX est conscient des problèmes liés aux jeunes et aux sélections. Il espère qu'un calendrier normal pourra reprendre en janvier. Il penche de plus en plus pour la suppression des matches retour de première phase.

Patrice ROMERO constate que sur les documents élaborés par Didier il y a beaucoup de rencontres pendant les vacances. Les gymnases seront-ils ouverts à ces périodes ?

Jacques pense qu'il y aura la possibilité de discuter avec les municipalités.

Patrice rappelle que la Fédé a demandé d'étaler jusque fin juin, pourquoi pas au-delà ?

Didier explique qu'il est souhaitable que les championnats soient terminés avant la date des AG. Les récompenses sont remises ce jour-là.

Patrice informe que les automnales organisées par la FFBB sont changées en « printanière » et devraient se tenir fin mars.

Jean-Louis CARINCOTTE pense que la priorité est à donner aux championnats.

Michel KWAZEBART pense également que les championnats doivent être terminés pour l'AG mais dans ce cas n'y a-t-il pas possibilité de décaler l'AG fin juillet ?

Jean Louis précise que cela ne peut se faire que dans l'hypothèse où la Ligue décale son AG.

Frédérique HAZEBROUCK confirme que les salles du calaisis sont habituellement fermées pendant les vacances scolaire.

Jacques répond qu'il faudra forcément discuter avec les municipalités de ce point. Il s'agit là d'un rôle social très important pour les clubs.

Romain FOURNIER se dit en accord avec les propositions de calendrier de Didier mais il évoque les clubs qui ont l'habitude de faire leur tournoi en juin.

Guillaume TURPIN se dit plutôt d'accord avec la réflexion de Romain. On vient de subir un 1^{er} arrêt et il n'est pas dit qu'il y en ait un second ?

Bernard HAZEBROUCQ se demande comment vont être gérées les mutations au 1^{er} juin si les championnats continuent jusque fin juin.

Michèle ROBILLART précise qu'il y a eu beaucoup moins de mutations cette saison.

Jacques DENEUX confirme qu'on ne sait pas véritablement comment cela va se passer. A ce jour il nous faut déjà attendre la prochaine décision gouvernementale pour pouvoir essayer de se projeter.

Didier BOS évoque la possibilité de proposer des rencontres 3X3 pour les équipes 3-4-5 et 6 qui ne joueront plus en fin de championnat faute de matches de classement.

Frédérique HAZEBROUCK trouve cette idée intéressante.

Patrice ROMERO rappelle que le virus continuera et qu'il y aura des matches reportés !

Jacques reste persuadé qu'on ne jouera pas les matches retour de la première phase.

CS SENIORS – Jean-Paul BLANPAIN

NOTIFICATIONS :

- Rencontre LOISON AC / ASOB CARVIN DU 10.10 dans le cadre du championnat de promotion départementale féminine (Poule A)
Participation dans l'effectif de LOISON d'une joueuse (THERY C) titulaire d'une licence Loisirs non autorisée pour les championnats.

- Rencontre ACLP CALAIS / CONDE CALAIS DU 11.10 dans le cadre du championnat de promotion départementale féminine. (Poule C)
- Participation dans l'effectif de l'ACLPA CALAIS de 4 joueuses mutées alors que 3 ne sont autorisées. D'où match pénalité et amende de 60 €.
- Participation également dans l'effectif de CONDE CALAIS de 4 joueuses mutées ; d'où match également perdu par pénalité et amende de 60 €.

Rappelons que ces deux clubs du Calaisis-Audomarois (!!!) sont des clubs habitués hier ou aujourd'hui encore à évoluer dans des championnats de la ligue et donc logiquement « habitués » à nos règlements.

- :- :- :-

Des clubs ont après l'envoi des calendriers provisoires ont fait part de leur retrait d'équipes dans certains championnats. Les notifications pour « forfait Général » conformément aux règlements ont été adressées le 31 octobre dernier, à savoir :

- ⇒ BC ST LEONARD et US TINCQUES en D3F
- ⇒ BC ARDRES en D3M
- ⇒ ALEC MAZINGARBE en D2M

JOUEURS BRULES – EQUIPES PERSONNALISEES

Comme chaque année, Plusieurs Notes adressées aux clubs (notamment en date 24.07, du 01.10) ou à d'autres occasions (notes sur les traitements des demandes de report en cas de COVOD 19.....) les invitaient à adresser avant la première journée de championnat leurs listes de joueurs brûlés ou équipes personnalisées.

Il fut également préciser :

- ⇒ Les clubs ayant des équipes évoluant en championnat de France ou Régional sont aussi dans l'obligation d'adresser au département la liste des joueurs brûlés de ces équipes
- ⇒ A défaut de l'envoi de ces listes, celles des « joueurs majeurs » déclarées pour les équipes évoluant en départemental seraient prises en considération.

Mis quelque peu en sommeil en raison de l'AG fédérale et surtout de l'arrêt des compétitions depuis la mi-octobre, le constat laisse apparaitre que beaucoup de listes manquent encore à ce jour et tout particulièrement celles des équipes évoluant en région et au-dessus.

A ce problème s'ajoute un autre à prendre en considération. Nos règlements prévoient que le contrôle de ces listes se fait sur les 5 premières journées de championnats et qu'aucune modification ne peut être faite après le 31 décembre. Or, l'arrêt des compétitions a été

effective après deux journées de championnats et qu'il est peu probable qu'ils puissent reprendre pour fin décembre.

Questions :

- Doit-on relancer les clubs « retardataires » ? (en sachant que bien souvent ce sont les mêmes que les saisons précédentes et que pour éviter les contestations et pénaliser financièrement les clubs les rappels étaient plus nombreux)
- Doit-on entériner les listes à ce jour ?

N.B. : en ce qui concerne celles des jeunes, le problème reste moins qu'urgent vu qu'en première phase toutes les équipes engagées en « départemental » évoluent au même niveau.

REPRISE DES CHAMPIONNATS

On peut penser que si la reprise des compétitions est effective, elle ne pourra dans le meilleur des cas se faire que début janvier :

- Reprise des entraînements pendant deux semaines.
- Elaboration des nouveaux calendriers un délai également de 15 jours est nécessaire. (il serait judicieux d'évoquer cette éventualité avec le secrétariat vu qu'il est à déplorer que nous sommes souvent pris au dépourvu de l'absence de secrétariat à cette période de l'année°.
- Planning des salles à revoir dans son ensemble (ce qui ne sera pas évident pour notre niveau départemental car « nos » clubs ne seront pas pour les municipalités aussi prioritaires que le sont pour des équipes évoluant en Région (et au-dessus...))
- Difficile d'envisager des rencontres les week-end des 26/27 décembre et 2/3 janvier.

QUESTION :

- Doit-on prendre en considération les résultats des journées jouées ?
Rappelons que sauf cas particulier, nos championnats D1 et D2 (masc. Et féminin) ont eu DEUX journées effectives contre UNE seule pour CEUX de la D3

Avis : Difficile d'être catégorique. L'essentiel est de :

- Proposer un nombre de matchs conséquent donc prévoir de l'ordre d'environ 16 journées possibles avec celles prévues pour les classements. (En sachant qu'en « saison normale c'est le nombre de rencontres qui se déroulent de janvier à mi-juin)

CRITERES EN PRENDRE EN CONSIDERATION :

- S'efforcer à « uniformiser » au maximum nos différents championnats
- Ne pas prévoir de rencontres ni en semaines (chose déjà difficile en « période normale » ni en pleine périodes vacances.
- Ne pas oublier de prévoir une à deux journées pour « intempéries »
- Garantir tant que possible l'aspect sportif jusque-là fin de saison en privilégiant certaines « rencontres croisées »
- Que fin décembre, nous devrions avoir logiquement 7 journées minimum à rattraper ce qui semble être difficilement réalisable => d'où la nécessité de s'orienter faire un nouveau découpage des championnats.

BASES DE DECOUPAGES POSSIBLES (Propositions non vues à ce jour avec les responsables de championnats)

D1M Au lieu de 2 poules de 12 (24 équipes) => Privilégier 4 poules de 6

D1F Au lieu de 1 poule de 12 => Privilégier 2 poules de 6

D2M Au lieu de 3 poules de 12 (35 équipes encore inscrites) => Privilégier 6 poules de 6

D3M Au lieu de 6 poules de 12 (61 équipes) => Privilégier 12 poules de 6

D3F Au lieu de 3 poules de 12 (30 équipes +2 hors titres encore inscrites) => Privilégier 4 poules de 8 au lieu de 6 poules de 6)

CONCLUSION ;

Comme il est de coutume de faire au sein de la commission sportive, il est envisagé pour la fin de novembre de proposer non seulement à ces membres ainsi qu'à d'autres responsables départementaux plusieurs formules de championnats afin de requérir un maximum d'idées et surtout un consensus le plus large possible avant de les évoquer au Comité (ou Bureau) Directeur.

ON peut penser (et espérer) en effet qu'à cette date, nous aurons une idée plus précise sur la date éventuelle de reprise et de peaufiner ces propositions.

Commission 3X3, Frédéric HAZEBROUCK

Point au 13/11/2020

Vu la situation du au Covid -19.

Peu de contact avec les Districts et les clubs pour débattre de ce sujet.

Peu de réponse à notre courrier.

Néanmoins nous avons assisté Jean Louis et moi à une vidéo conférence avec les responsables 3x3 de la FFBB sur les championnats 3x3 avec des représentants d'autres Comités et de Ligues le Jeudi 12/11/ à 15h.

Ce débat nous a permis de faire le point sur les améliorations à faire point de vue publicité (Plus affiches et documentations a envoyé aux Clubs)

D'informer les instances que notre CD62 par l'intermédiaire d'Annie Véron avait programmé un championnat mais que celui-ci n'avait pu se faire vu l'arrêt des compétitions.

De notre volonté d'en faire un cette année et d'informer de nouveau les clubs de déclarer leurs tournoi 3x3.

Infos :

Par l'intermédiaire de **Thierry Maisonnave** du district Boulonnais nous sommes en contact avec la société **Ever Go de Saint Martin Boulogne** qui nous propose de mettre à disposition une surface de 1500 à 3000m² pour faire des championnats 3x3.

Nous allons demander à rencontrer le dirigeant pour discuter de cette offre et voir avec la ligue pour le prêt du terrain 3x3 disponible.

Faire une étude de coût pour le transport et la mise en place en février vu l'arrêt des activités en ce moment

Il est évident que nous agissons dans l'intérêt du basket 3x3 en faisant signer une convention.

Commission Mini Basket – Jean-Michel BARLOG

Rien de nouveau depuis la dernière réunion du côté du mini-basket.

Jean-Michel explique avoir déposé un dossier « retour au jeu » dans le cadre du mini basket dans le but de financer certains matériels.

Les clubs ne doivent pas hésiter à déposer ce dossier. Ils semblent réticents ou dubitatifs, pourtant le dossier est très simple à mettre en place.

Pour les comités jusqu'à 10 000€ peuvent être alloués. Pour l'instant seuls 900€ ont été demandés. Il faut réfléchir avec les différentes commissions à quelles actions pourraient être menées. Le retour au jeu peut aussi se faire pour le 3X3. Il faut établir une répartition rapidement, regrouper les différentes actions et faire un projet commun. La clôture des dossiers est pour le 31/12/2020.

Guillaume TURPIN a fait un dossier pour son club, il ne faut pas hésiter à solliciter si besoin corentin RODRIGUEZ.

Patrice ROMERO rappelle que les actions peuvent être réalisées jusqu'au 30 juin 2021.

Catherine LELEU propose de refaire une relance auprès des clubs dès cette semaine en y joignant le lien pour télécharger le dossier et les coordonnées de Corentin.

Jean Louis invite les responsables de commission à transmettre au plus vite leurs propositions à Jean Michel et Patrice.

Commission Technique, Jean-Paul PIHET

Jean Paul est actuellement en attente du feu vert pour recommencer les regroupements U11 U12 et U13. Les entraîneurs ont reçu les listes.

Concernant les diplômes initiateurs terminés les dossiers ont été récupérés. Les candidats seront avertis des résultats et inscription sera faite sur le site de la Fédé.

CDO – Pascal ROBILLART-

Pascal informe qu'une réunion en Visio avec la Commission Régionale des Officiels, en préambule à la charte des officiels, aura lieu lundi :

Les Comités et les Commissions des Officiels ont des modes de fonctionnement différents. Le but est d'analyser ces éléments, de les rapprocher et de tendre vers une uniformisation (si possible) en tenant compte des spécificités.

Le projet serait proposé aux Comités Départementaux.

Questions diverses

Le site internet du comité

Jean Louis a vu avec RACHID RABBIA qui serait ok pour assurer la gestion du site internet et la partie informatique. Un contrat pourrait être établi à hauteur de 20h/mois.

Didier Bos souhaite connaître quelle incidence cela aurait en termes de coût annuel ? Peut-on le faire ?

Jean Louis confirme que cette charge peut être intégrée au budget du comité sans conséquences. Il pense également que chaque district puisse proposer un responsable qui pourrait transmettre les infos à publier.

Patrice ROMERO propose plutôt un modérateur au comité qui collecterait les informations. La constitution d'un groupe de travail semble nécessaire, il pourrait être composé d'un représentant par district. Un cahier des charges doit être établi.

Conseil d'honneur

Jean Louis CARINCOTTE souhaite mettre en place un conseil d'honneur. Il pourrait être constitué d'anciens présidents du comité, d'anciens membres. Les candidats pourraient être parrainés par des membres actuels du comité. Cela permettrait de retracer l'historique du comité 62 et de pouvoir inviter ces personnes aux AG et pourquoi pas à certaines réunions du comité. L'idée étant également de leur offrir une licence. C'est aussi un signe de reconnaissance. Jean Louis attend les idées de chacun quant à cette constitution.

Patrice ROMERO propose de prendre modèle sur la Fédé.

Bons d'achats

Annie CARINCOTTE évoque les bons d'achats émis dans le cadre du challenge et le partenariat avec CéBé diffusion. Plusieurs points seront à revoir prochainement avec Cébé. Une rencontre sera prévue prochainement.

Bernard HAZEBROUCQ demande où sont les médailles qui devaient être attribuées cette année ainsi que les lettres de félicitation. **Jean Louis** précise que les médailles sont en attente de gravure et que les lettres devraient être envoyées prochainement à défaut d'avoir pu être remises lors de l'AG.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis remercie les membres du comité pour leur attention et leur participation.

La séance se termine à 21h30.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62